

## Résultats de l'exercice 2020

**La Réunion, le 30 avril 2021 – 18h00 (heure de Paris)**

« Le secteur de la pêche et de l'export de produits de la mer figure parmi les secteurs fortement impactés par les effets de la pandémie de covid-19. Nos marchés principaux de la légine, de la langouste et du thon valorisé ont été très ralentis par les confinements et l'arrêt presque total de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie. Nous avons, par ailleurs, dû faire face à des problématiques complexes pour assurer nos relèves d'équipage engendrant, notamment pour notre activité thonière, la perte de nombreux jours de pêche.

La forte réduction des coûts suite aux efforts engagés par les équipes Sapmer sur toute la chaîne de valeur de l'entreprise n'a pas compensé la baisse de chiffre d'affaires de plus de 50 M€, entraînant une perte historique pour le groupe de 25 M€.

Côté opération, les relèves de nos équipages restent en ce début d'année un défi quotidien avec à nouveau des jours de pêche perdus en 2021 mais dans des proportions moindres que l'année dernière. Aussi, nous continuons d'interpeler nos autorités pour que les marins de la pêche hauturière qui évoluent loin des côtes et loin de tout centre hospitalier puissent avoir accès prioritairement à la vaccination.

Côté marché, nous observons une reprise progressive, notamment en Asie où nos produits premium gardent leur attractivité.

La qualité intrinsèque de nos produits, la réduction des coûts accélérée par les équipes et la confiance renouvelée à l'entreprise par nos partenaires bancaires, à travers de nouveaux soutiens en ce début d'année 2021, doivent nous donner les moyens de tirer parti de la reprise attendue » commente Adrien de Chomereau, président directeur général de la société.

### Résultats de l'exercice 2020 (1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre)

Le conseil d'administration de SAPMER du 22 avril 2021 a arrêté les comptes de l'exercice 2020. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification est en cours d'émission.

En millions d'euros – IFRS	FY 2020	FY 2019
Chiffre d'affaires	112,7	165,3
Excédent Brut d'Exploitation	(4,2)	18,5
Résultat opérationnel	(21,4)	5,1
Résultat financier	(1,4)	(8,4)
Résultat avant impôt	(22,8)	(3,3)
Résultat net part du Groupe	(24,5)	(4,9)

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la pêcherie légine est en baisse de 45,9%. Les volumes sont en retrait de 21% par rapport à 2019 et les prix de 31,5%.

Les volumes de thon brut sont en recul par rapport à 2019 (-21,4%), mais avec un thonier en moins. Le prix de vente moyen du thon brut est en légère baisse. Sur l'année, le chiffre d'affaires thon brut diminue de 24,4%.

Le chiffre d'affaires de la pêcherie de langouste est en retrait de 4,9% par rapport à 2019 suite à la baisse des prix de 3,7% et dans une moindre mesure, des quantités vendues (-1,2%).

Le chiffre d'affaires de l'activité valorisation diminue de 32,9%, ceci malgré la hausse du prix moyen de vente pour la 7<sup>ième</sup> année consécutive grâce à l'amélioration continue des produits valorisés. L'activité a pâti d'une forte baisse des volumes (-37,3%) en raison de la fermeture de l'unité de valorisation pendant deux mois, le temps du confinement. Elle a ensuite repris avec des volumes mensuels inférieurs à ceux d'avant crise.

## Rentabilité opérationnelle

Malgré une structure de coûts essentiellement fixe, ces derniers ont baissé de plus 15% sur l'exercice 2020. Par ailleurs, la variation de stock est positive grâce aux stocks de légine en chambre froide qui étaient supérieurs de 4 M€ à la fin de l'année par rapport au 31 décembre 2019.

Ces deux effets n'ont pas compensé la baisse du chiffre d'affaires de plus de 50 M€, ce qui conduit l'entreprise à enregistrer un EBITDA négatif de -4,6 M€. Le groupe enregistre, en outre, une dépréciation exceptionnelle d'un de ses thoniers, qui est arrêté depuis janvier 2020, alourdissant les pertes opérationnelles à -21,4M€.

En raison de la parité euro/dollars de fin d'année, nous constatons dans le résultat financier un gain de change de 7,1 M€, dont 5,3 M€ liés à l'application de la norme IFRS 16, nos loyers étant essentiellement en dollars.

Après la prise en compte de l'impôt sur les résultats, la société génère un résultat net négatif de -24,5 M€.

## Structure financière

Les capitaux propres s'établissent à 55,5 M€ et la dette financière nette à 130,9 M€, contre 124,6 M€ fin 2019. Le ratio d'endettement net sur fonds propres est de 2,4.

## Perspectives

Le premier trimestre 2021 est meilleur que celui de 2020, au cours duquel nous avons dû faire face à l'arrêt brutal des marchés asiatiques en raison du début de la pandémie et alors même que le prix du thon brut était historiquement bas.

Le manque de visibilité nous conduit à rester prudent, mais l'entreprise aborde 2021 avec les moyens de tirer parti d'une reprise qui s'annonce progressive.

## Gouvernance

Le conseil d'administration du 22 avril 2021 a décidé de réunir les fonctions de président et de directeur général, Mr Jacques de Chateaueux, président du conseil d'administration depuis de nombreuses années ayant atteint la limite d'âge pour exercer cette fonction. Mr Adrien de Chomereau a ainsi été nommé président-directeur général de la société, Mr Jacques de Chateaueux conservant son poste d'administrateur. Enfin, Mr Guy Dupont a été nommé aux fonctions de censeur.

Sapmer, acteur réunionnais et français engagé depuis 1947 pour une pêche durable dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), puis en océan Indien, propose parmi les espèces les plus nobles, des produits de la mer naturels de première qualité dans le plus grand respect des environnements marins.

---

À propos de Sapmer – [www.sapmer.fr](http://www.sapmer.fr)

Sapmer est l'armement réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, Sapmer exploite une flotte de quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et neuf thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.

Sapmer est engagée dans une démarche de pêche responsable et durable avec l'adhésion pour ses activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR) et la certification Friends of the Sea FAD Free. Certification MSC au titre de sa pêcherie Légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC).

Positionnée sur des activités de niches à fortes valeurs, Sapmer segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers Australes (Zones économiques des Terres Australes et Antarctiques Françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de valorisation de nos pêches en produits premium : longes sashimi, steaks, cubes, produits appertisés, produits fumés...

Sapmer est cotée sur Euronext Growth Paris - Code ISIN FR0010776617 – ALMER

Contacts - Service Communication – T : 0262 42 55 01 – [communication@sapmer.com](mailto:communication@sapmer.com)